RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

Parcoursup.fr

@parcoursupinfo

@parcoursupinfo

@etudiantgouv

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

Le calendrier 2025 en 3 étapes

Début Nov. 2024 > Janvier 2025
Je m'informe
et découvre les formations

1

15 Janvier 2025 > 13 Mars 2025
Je m'inscris pour formuler mes vœux

Jusqu'au 2 Avril 2025
Je finalise mon dossier

2

2 Juin 2025 > 10 Juillet 2025
Je reçois les réponses
des formations et je décide

3

Début Nov. 2024 | Déc. | Janv. | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Sept.

Jeudi 13 mars :
Dernier jour pour formuler mes vœux

Vendredi 6 Juin - Mardi 10 Juin :
Classement des vœux
en attente

ÉTAPE 1

S’informer et découvrir les formations

PRÉPARER SON PROJET D'ORIENTATION

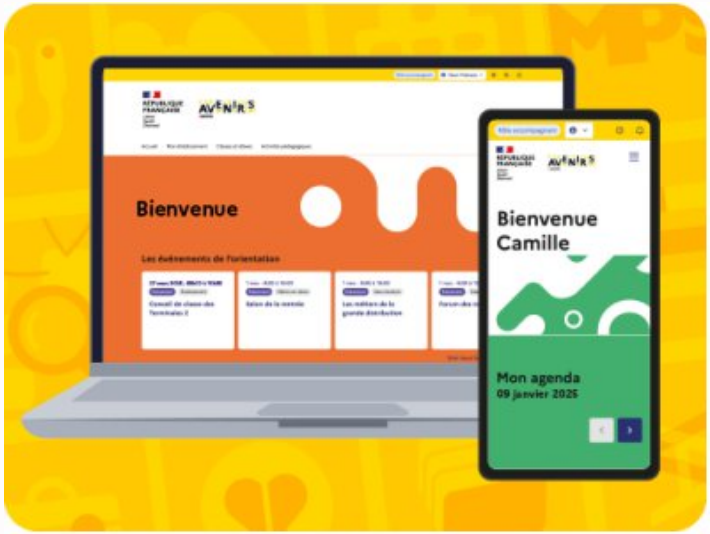

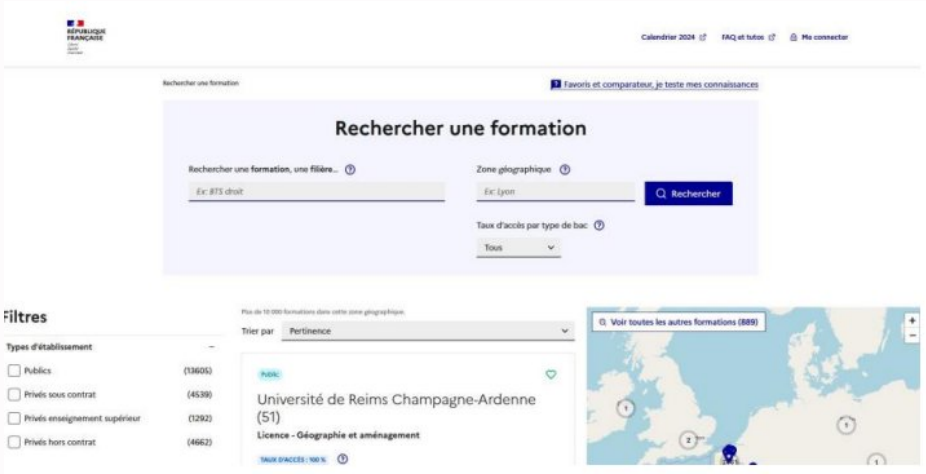

Avenirs.onisep.fr

Retrouvez toutes les informations sélectionnées par l'Onisep sur les filières, les formations, les métiers

Parcoursup.gouv.fr :

Le moteur de recherche Parcoursup pour découvrir les formations

POUR CHAQUE FICHE PARCOURSUP

- **La présentation de l'établissement :** son statut, les frais de scolarité, les dates de journées portes ouvertes, les possibilités d'internat, etc.
- **Des informations sur la formation :** sa nature (sélective ou non), l'organisation des enseignements, les options, les débouchés, etc.
- **Les critères d'analyse de la candidature** et leur niveau d'importance (résultats académiques, savoir-être, motivation ….), les modalités et le calendrier des épreuves écrites/orales prévues par certaines formations sélectives
- **Les contacts des référents de la formation**
- **Les chiffres clés :** le nombre de places et les résultats de l'admission en 2024 – Le profil des lycéens admis les années précédentes

TOUT AU LONG DU 2e TRIMESTRE

Journées portes ouvertes des établissements d'enseignements supérieurs et salons d'orientation

ÉTAPE 2

Du 15 janvier au 13 mars
S’inscrire et formuler des vœux

Jusqu’au 2 avril
Finaliser son dossier

S'INSCRIRE SUR PARCOURSUP

Une adresse mail valide : Les adresses mail des élèves ont déjà été remontées dans Parcoursup depuis la base élèves. Ils recevront un mail à partir du lundi 13 janvier les invitant à suivre un lien permettant l'inscription.

➢ **L'INE** (identifiant national élève en lycée général, technologique ou professionnel) : sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat

***Important** : renseigner un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme.*
***Les parents ou tuteurs légaux** peuvent également renseigner leur numéro de portable et leur mail pour recevoir les mêmes alertes Parcoursup*

FORMULER DES VŒUX

- **Jusqu'à 10 vœux** et **10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage**

- Pour des **formations sélectives** (Classes prépa, BTS, BUT…) et **non sélectives** (licence, PASS)

- **Des vœux non classés** : aucune contrainte imposée pour éviter toute autocensure

Conseil : *diversifier ses vœux et éviter de n'en formuler qu'un seul*

FINALISER SON DOSSIER ET CONFIRMER SES VŒUX

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les lycéens doivent obligatoirement :

- **Compléter leur dossier**
- **Confirmer chacun de leurs vœux**

Important : Un vœu non confirmé avant le 2 avril 2025 (23h59- heure de Paris) ne sera pas examiné par la formation

LES ÉLÉMENTS DU DOSSIER TRANSMIS À CHAQUE FORMATION

- **La lettre de motivation** quand elle est demandée par la formation
- **Les pièces complémentaires** demandées par certaines formations
- **La rubrique Activités et centres d'intérêt** une rubrique facultative pour mettre en valeur vos compétences, vos expériences et engagements
- **Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :**
  - Année de première : bulletins scolaires et les notes des épreuves anticipées de français et celles au titre du contrôle continu du baccalauréat
  - Année de terminale : bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres (ou 1er semestre)
- **La fiche Avenir** renseignée par le lycée

LA FICHE AVENIR

Pour chaque lycéen, une **fiche Avenir** est renseignée par le lycée et versée au dossier de l'élève :

- les notes de l'élève : moyennes de terminale, appréciation des professeurs par discipline, positionnement de l'élève dans la classe/dans le groupe
- les appréciations des professeurs principaux sur des compétences transversales (méthodes de travail, autonomie, etc.)
- l'avis du chef d'établissement sur la cohérence du projet d'orientation et sur la capacité à réussir, pour chaque vœu

La fiche Avenir sera consultable **à partir du 2 juin 2025**

AVRIL - MAI : EXAMEN DES CANDIDATURES PAR LES FORMATIONS

- L'examen des dossiers est assuré par les enseignants des formations supérieures réunis en commission d'examen des vœux : ces commissions examinent les dossiers à partir des critères publiés sur leur fiche de présentation Parcoursup et établissent le classement des candidats.

ÉTAPE 3

Du 2 juin au 10 juillet

Réponses des formations

LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE

- Les candidats consultent **les réponses des formations**

- **Ils reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu :** chaque fois qu'un candidat fait son choix, il libère des places qui sont immédiatement proposées à d'autres candidats.

- Ils doivent obligatoirement répondre à chaque proposition d'admission reçue **avant la date limite indiquée dans leur dossier.**

- Entre le **6 et le 10 juin**, il leur sera demandé de classer les vœux en attente qu'ils souhaitent conserver.

LES REPONSES DES FORMATIONS

➢ Formations sélectives (BTS, BUT, CPGE, IFSI, écoles, …) :

Réponse donnée au futur étudiant		Choix du futur étudiant
OUI (proposition d'admission)	→	Il accepte la proposition ou y renonce
ou		
En attente d'une place	→	Il maintient le vœu en attente ou y renonce
ou		
Non		

LES REPONSES DES FORMATIONS

➢ Formations non sélectives (Licence, PASS) :

Réponse donnée au futur étudiant		Choix du futur étudiant
OUI (proposition d'admission)	→	Il accepte la proposition ou y renonce
OUI SI (proposition d'admission)	→	Il accepte la proposition ou y renonce
En attente d'une place	→	Il maintient le vœu en attente ou y renonce

OUI SI = *Le candidat est accepté à condition de suivre un parcours adapté à son profil (remise à niveau, soutien, tutorat …)*

INSCRIPTION EN ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL

Après avoir accepté définitivement la proposition d'admission de son choix, le futur étudiant doit effectuer son inscription administrative dans l'établissement qu'il va intégrer.

Les modalités d'inscription seront indiquées dans son dossier Parcoursup ou à défaut, il faudra contacter directement l'établissement d'accueil

PHASE D'ADMISSION COMPLEMENTAIRE

➢ **Du 11 juin au 11 septembre** : pendant la **phase complémentaire**, les lycéens pourront **formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans des formations disposant de places disponibles**

➢ **A partir du 1er juillet,** accompagnement des candidats qui n'auront pas reçu de propositions par la **Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur** (CAES) de leur académie : elle étudiera leur dossier afin de les aider à trouver une formation au plus près de leur projet et en fonction des places disponibles

DES SERVICES ET DES CONSEILLERS TOUT AU LONG DE LA PROCEDURE

- **Le numéro vert** 0 800 400 070

- **La messagerie contact** depuis le dossier Parcoursup

- **Les réseaux sociaux** (Instagram, X, Facebook) pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils

PERMANENCES DES PSYCHOLOGUES DE L'EDUCATION NATIONALE AU LYCEE :

Angélique ONILLON
Lundi après-midi
Mardi matin

Sophie RODET
Vendredi journée

Prise de RDV à la vie scolaire

centre d'information et d'orientation

CIO

académie de Grenoble

58 avenue Marcellin Berthelot– 38100 - GRENOBLE
Tél. 04 76 25 22 80
Ouvert du lundi au vendredi
Y compris pendant les vacances scolaires